



Journée d'étude des adhérents français de l'AIRDF

Écrire pour parler, parler pour écrire

Mercredi 21 juin 2023

9h-16h30

INSPE – Site de Gennevilliers

ZAC des Barbanniers, avenue Marcel-Paul

92230 Gennevilliers

L'oral et l'écrit, en ce compris la parole et l'écriture, ont longtemps été envisagés sous la forme d'une tension : opposition oralité/scripturalité du point de vue du médium et opposition oralité/scripturalité du point de vue des représentations qu'ont les locuteurs de ce qui est propre aux traits oraux ou écrits. Pourtant, écrit et oral peuvent être pensés dans leur articulation : l'écrit peut appuyer l'oral ou lui être consécutif et inversement l'oral peut soutenir l'écrit. Cette articulation entre l'oral et l'écrit, le plus souvent entre la parole et l'écriture, s'illustre dans des genres multiples : dans la sphère scolaire, l'oral réflexif au sein des cercles de lecture mobilisent de l'écriture, les débats interprétatifs sont préparés sous forme écrite, les interactions orales sont souvent stimulées dans le cadre d'ateliers d'écriture ou sont constitutives du travail de groupe visant à produire différents type d'écrits par exemple un écrit scientifique ; à l'université, les professeurs proposent des cours magistraux qui s'appuient sur des écrits ; dans la communauté des chercheurs, lors de présentations de posters ou de communications, l'oral est guidé par l'écrit lorsqu'il n'est pas précisément planifié sous la forme d'une trame écrite. D'autres exemples pourraient être convoqués. En didactique, plusieurs travaux soulignent les liens positifs et heuristiques entre l'oral et l'écrit. Le dossier du numéro 3 de la revue *Repères* (1991) s'intitule *Articulation oral/écrit* et, plus récemment, les numéros 183-184 (2019) de la revue *Pratiques* ont pour titre *Oralité, littératie*.

L'objectif de cette journée d'études sera de poursuivre la réflexion sur les liens qui unissent l'écrit et l'oral : Comment la prise de parole s'appuie-t-elle sur un écrit préalable ou concomitant et inversement comment l'écriture s'appuie-t-elle sur des échanges oraux préalables ou concomitants ? Comment décrire et analyser les genres oraux sous-tendus par des écrits et les genres scripturaux sous-tendus par des interactions orales ? Comment caractériser cette communication multimodale ? En fonction de quels critères ? Comment aider les élèves ou les étudiants à écrire pour soutenir leur prise de parole et de même comment les aider à participer à des interactions orales susceptibles de soutenir leur écrit ? De quelles représentations sont porteurs les élèves, étudiants, enseignants s'agissant des interactions multiples entre la parole et l'écriture ?

➔ Afin de permettre une organisation de qualité, merci de confirmer votre participation en vous inscrivant auprès de Bernadette Kervyn et Kathy Similowski :

bernadette.kervyn@u-bordeaux.fr

kathy.similowski@cyu.fr

Programme

Véronique MAGNIANT

LAB-E3D, Université de Bordeaux

Les interactions orales au CP pour produire des écrits.

Traditionnellement, l'oral et l'écrit sont pensés dans une dichotomie, dans laquelle l'oral apparaît encore comme dévalorisé. Ils sont pourtant les deux pôles indissociables d'un même objet, le langage. Que ce soit à l'oral ou à l'écrit, l'enseignement du langage, à travers celui des genres en tant qu'outils culturels dans lesquels il s'actualise, est appréhendé de deux manières :

- en tant qu'objets d'un enseignement systématique (Dolz & Schneuwly, 1998; Gagnon & Dolz, 2016).
- ou en tant qu'objets de savoir visés, intégrés aux pratiques d'enseignement apprentissage (Gadet et al., 1998) dans les différentes disciplines (travaux de l'équipe de Bordeaux, entre autres Jaubert et Rebière 2002).

Cette dernière approche a fait l'objet de travaux majoritairement dans des classes de l'école élémentaire avec des élèves de 7 à 11 ans, notamment en Sciences du Vivant (Jaubert, 2007 par exemple) et en mathématiques (Boré, 2004). À l'école maternelle, parler et écrire dans les disciplines passent par la dictée à l'adulte, qui allie oral et écrit alors que les élèves ne sont pas encore scripteurs ni lecteurs (Jaubert et al., 2008). Notre recherche se situe entre ces deux espaces d'investigation : comment enseigner le langage en articulant oral et écrit au Cours Préparatoire (5 à 6 ans), année charnière de l'entrée dans l'écrit, durant laquelle les élèves apprennent souvent avant tout à encoder et à maîtriser la cursive ?

Nos travaux se focalisent sur une pratique basée sur un dispositif où les écrits produits au sein d'une classe de CP sont lus, discutés, évalués lors de séances collectives, menées à l'oral avant de faire l'objet d'une réécriture. Notre corpus est composé d'écrits produits en début et en fin de séquence en SVT, ainsi que des verbatims de séances menées à l'oral entre les écrits initiaux et finaux. Nous analysons la façon dont l'enseignante suscite des interactions orales et des apprentissages sur l'ensemble des dimensions de l'activité scripturale : graphomotrice, linguistique, cognitive, langagière, affective, en lien avec la lecture et avec les usages et supports de l'écrit (Kervyn, 2020) et nous montrons comment les interactions orales sur les textes initiaux proposés à l'évaluation nourrissent les textes suivants ainsi que les procédures mobilisées. Dès le CP, les élèves produisent des écrits autonomes dans les disciplines, parlent de leurs écrits et écrivent de nouveau ; dans un rapport étroit entre écrire et parler, ils apprennent à encoder et maîtriser la cursive tout en apprenant à être énonciateurs dans les disciplines scolaires.

Sylvie PLANE

Professeure émérite de sciences du langage

Sorbonne Université - STIH

Parler pour écrire : un dialogue entre écrit et oral, entre un scripteur et lui-même, partagé avec son auditoire

Pratiques sociales, genres scolaires et variables didactiques de l'« écriture partagée »

Le recours à l'oral en amont de l'activité scripturale ou en accompagnement de celle-ci fait de l'écriture une activité partagée, à plus d'un titre. En effet, d'une part, grâce au truchement de l'expression orale, la production écrite cesse d'être un acte solitaire celé dans l'intériorité inaccessible du scripteur, elle se donne à entendre à un auditeur, réel ou imaginaire, et l'associe – au moins virtuellement – à son cheminement. D'autre part, la concomitance entre l'expression orale et l'expression écrite conduit le scripteur à se dédoubler et à être à la fois l'acteur et le spectateur de sa propre création. Mon intervention s'intéressera aux manifestations du dialogisme que le fait de parler pour écrire suscite et à la manière dont des pratiques scolaires ou non scolaires organisent une collaboration entre écrit et oral. L'attention se portera principalement sur la répartition de la tâche scripturale entre les deux activités langagières et sur les conceptions pédagogiques et didactiques qui sous-tendent les organisations adoptées dans le cadre scolaire.

Aurore PROMONET

MCF en sciences du langage, Université de Lorraine

La séance dialoguée : un oral entre deux écrits ?

Les plus anciennes prescriptions officielles témoignent d'une tradition scolaire française : ce qui se joue en classe donne lieu à un écrit. Une circulaire de 1895 vante les mérites du cahier de roulement : « un cahier où chaque jour un élève différent inscrit les devoirs de la journée. » (Buisson, 1911).

À l'époque actuelle, il est rare qu'une séance scolaire ne donne pas lieu à la consignation d'une trace écrite : trace d'enseignement et/ou d'apprentissage, preuve que quelque chose a eu lieu, fragment restituant une scène vécue, plus ou moins résistant à l'effacement, fruit d'un travail de corédacteurs ou de copistes. Une étude génétique peut montrer comment un écrit initial, conçu dans la solitude du bureau de l'enseignant.e, en phase de préparation, oriente les échanges oraux en classe, au fil d'inscriptions au tableau, jusqu'à une publication finale dans les cahiers.

L'enseignant rejoue une scène dont le scénario oriente toute l'activité de la séance dite dialoguée, mais dont les caractéristiques sont d'ordre scriptural. Peut-on repenser la trace écrite scolaire et ses enjeux, pour redonner de l'oralité aux échanges en classe ? Un accompagnement de l'éthos des élèves permettrait-il de faire émerger de nouvelles postures enseignantes ?

Ces questions sont abordées dans l'équipe LÉA-Ifé trace écrite école-collège. Nous cherchons à développer des traces écrites personnalisées d'apprentissage qui sont le fruit de reformulations des savoirs en jeu dont les élèves sont énonciateurs et auteurs.

Caroline SCHEEPERS,

Professeure, Université Saint-Louis – Bruxelles

La classe-puzzle en Faculté de Droit : un tissage écrit-oral

L'oral et l'écrit, sur le plan de la réception ou de la production, ont longtemps été envisagés sous la forme d'une tension et dans une perspective plutôt scriptocentrée. Pourtant, Bernard Schneuwly (2017) l'affirme, l'écrit et l'oral scolaires ne peuvent fonctionner indépendamment l'un de l'autre. En outre, depuis la fin des années 1990, se sont succédé les travaux relatifs à l'écrit universitaire, sur le plan de la réception, mais, plus encore de la production. En revanche, en matière d'oral dans l'enseignement supérieur, tout reste à faire ou à peu près. En effet, si l'écrit à l'université a été très étudié, si l'oral a été bien analysé dans l'enseignement obligatoire, s'il semble excessif d'affirmer que l'oral dans le supérieur constitue un point aveugle de la recherche en didactique du français langue première, tout du moins dans le champ francophone, il semble bien que l'oral universitaire ne se soit pas encore tout à fait constitué comme un champ de recherche visible, circonscrit, autonome. Y contribue cependant une récente journée scientifique (« Former à l'oral, former par l'oral dans le supérieur »), laquelle a donné lieu à la publication imminente d'un ouvrage collectif (Scheepers, sous presse).

Mon intervention porte sur une classe-puzzle (Brown & Campione, 1987) organisée en 1^{re} année de la Faculté de Droit à l'Université Saint-Louis – Bruxelles. Les primoétudiants suivent un séminaire en sciences humaines, visant un double objectif : d'une part, les initier à une discipline non juridique en sciences humaines et, d'autre part, les acculturer aux pratiques langagières écrites et orales propres à l'université. Les 800 étudiants sont répartis dans 25 séminaires : histoire, philosophie, sociologie, criminologie, linguistique... Je me centrerai plus particulièrement sur le séminaire en linguistique, dont je suis titulaire, et qui réunit une trentaine d'étudiants. Ceux-ci sont notamment impliqués dans une classe-puzzle : la classe est répartie en quatre groupes. Chacun d'eux est responsable d'une problématique spécifique et doit prendre connaissance d'un portefeuille de lectures avant d'en rendre compte lors d'un exposé adressé à la classe. Cette intense phase de lecture s'accompagne d'un grand nombre d'écrits, plus ou moins socialisés, qui visent à préparer ou à soutenir l'exposé oral. La préparation et la mise en œuvre de celui-ci sont ensuite supposées étayer l'élaboration d'une synthèse écrite du portefeuille de textes.

Comment s'articulent concrètement écrit et oral ? Quelles pratiques scripturales émergent ? Comment l'écrit, en mode de production et de réception, vient-il soutenir l'exposé oral, en amont et au cours de celui-ci ? Comment l'exposé débouche-t-il ensuite sur l'écriture d'une synthèse ? Enfin, comment les étudiants caractérisent-ils ce tissage écrit-oral ?